



## DECLARATION du SNES-FSU et du SNUipp-FSU

CAPA Hors Classe académie de Reims

10 juin 2020

Cette CAPA se tient dans des conditions particulières, en visioconférence.

Dans cette période de crise sanitaire, chacun a pu mesurer à quel point notre système de protection sociale et nos services publics sont indispensables. Au lieu de les détruire, à rebours de la politique actuelle, dans un contexte où les inégalités sociales ont des conséquences encore plus dramatiques, il est nécessaire de les conforter et de les développer.

Pour le travail à distance, faute d'équipement professionnel, les PsyEN ont du utiliser leur matériel personnel, leur connexion et leur forfait téléphonique. C'est donc bien grâce au volontarisme et à l'ingéniosité des directeurs-trices et des psys EN que l'accompagnement des familles, des élèves, des équipes a pu se faire pendant la durée du confinement. La FSU demande des primes d'équipement pour les personnels de l'EN.

La cour des comptes dans son rapport sur « LES MÉDECINS ET LES PERSONNELS DE SANTÉ SCOLAIRE » préconise la création d' "un service académique de la vie et de la santé de l'élève", regroupant les médecins scolaires, les infirmières, les assistants sociaux et les PsyEN. La FSU rappelle qu'elle s'opposera à toutes réécritures des décrets.

En cette période, le manque criant de postes de PsyEN EDA et EDO se fait sentir et la FSU demande que soient rapidement tirées les conclusions en termes de création de postes dans les deux spécialités, de maintien de l'ensemble du réseau des CIO, d'augmentation des moyens de formation continue et pour les psychologues du 1er degré, la mise en place de rencontres départementales entre psychologues institutionnalisés.

Enfin, nous sommes inquiets du peu d'entrées au mouvement inter que ce soit en EDO ( 2 entrées pour 21 postes vacants) ou EDA (3 entrées pour 11 postes vacants). Est-ce qu'un état de la pyramide des âges dans le corps des PsyEN de notre académie pourrait nous être communiqué ?

Nous avons appris avec consternation qu'aucun poste administratif vacant à la rentrée 2020 ne serait publié au mouvement pour 7 des CIO (sur 10). Cette nouvelle s'ajoute à l'annonce de la suppression sèche de 1,5 postes administratifs au titre de la contribution des CIO et au nombre de postes à rendre au Ministère (1 poste au CIO de Sedan, et un demi-poste au CIO de Troyes). Ainsi les trois CIO des Ardennes (Rethel, Charleville-Mézières-Revin et Sedan), deux CIO sur trois dans la Marne (Epernay et Reims), un CIO sur deux dans l'Aube (Romilly-Sezanne) et un CIO sur les deux de la Haute-Marne (Chaumont-Langres et St Dizier-Vitry) seraient impactés.

Depuis le 16 mars, les CIO de l'académie se sont mobilisés pour continuer d'assurer au mieux leurs missions et d'accompagner à distance les élèves, les familles et les équipes éducatives des établissements. En outre les PsyEN participent aux cellules d'écoute départementales et académique ciblant les publics les plus fragiles.

Cette décision choquante est très mal vécue par l'ensemble des personnels des CIO, et fort mal venue dans le contexte actuel.

A ce sujet, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse du rectorat concernant notre courrier en date du 7 mai 2020.

Comme l'a acté la loi de transformation de la fonction publique, nous n'avons plus de groupe de travail ou de CAPA en ce qui concerne la mobilité, ce que nous déplorons et dénonçons. Pouvons-nous tout de même être destinataires de données chiffrées concernant le nombre de participant-es au mouvement intra et également savoir qui intègre notre académie ?

Concernant l'ordre du jour, nous rappelons que si le PPCR constitue une petite avancée en terme de revalorisation de carrière, la FSU porte la revendication d'un rythme unique de progression pour tous. La question de la revalorisation salariale pour les psychologues comme pour les enseignant-es est toujours d'actualité et doit se concrétiser.

Nous constatons une fois de plus les conséquences de ce que nous dénonçons :

- l'avis pérenne pour les collègues dits « du stock » qui n'ont pas bénéficié d'un entretien de carrière et dont les avis ont été contingentés (beaucoup moins d'avis excellent et Très favorables que ceux qui ont eu un rendez-vous de carrière)
- un déséquilibre entre les 2 spécialités lié à un manque d'harmonisation des avis.
- la prévalence de l'avis sur l'ancienneté dans le barème.

Par ailleurs, l'an dernier, deux collègues ont été promus à la Hors-Classe, à la fois par le corps des PE et par le corps des PsyEN. Nous demandons que ces 2 promotions soient réintégrées dans le contingent de cette année, portant de de 9 à 11 promotions. Afin de ne pas « perdre de promotion », nous demandons la constitution d'une liste complémentaire. Un regard de la CAPA doit être porté sur l'équilibre entre les 2 spécialités étant donné que 34 EDA et 20 EDO sont inscrits dans le tableau.